

# POLITIQUE SANTE, SECURITE et QUALITE DE VIE AU TRAVAIL du Groupe SFA



## Table des matières

---

I. Objectifs .....	3
II. Périmètre .....	3
III. Responsabilités.....	3
La direction: .....	3
Employés :.....	3
Cadres et superviseurs :.....	3
IV. Priorités en matière de santé et de sécurité .....	3
Santé au travail :.....	3
Santé et environnement : .....	3
Santé et produits :.....	4
Promotion de la santé individuelle et collective : .....	5
Transparence et dialogue :.....	5
V. Conformité .....	6
VI. Amélioration continue.....	6

## Objectifs

---

Notre objectif premier est de garantir la santé, la sécurité et la qualité de vie de nos employés sur le lieu de travail. Cette politique vise à établir des lignes directrices et des engagements clairs pour protéger la santé et la sécurité de toutes les parties prenantes, minimiser l'impact sur l'environnement et créer un environnement de travail qui améliore la qualité de vie.

### I. Périmètre

---

Cette politique s'applique à tous les employés du groupe SFA, ainsi qu'aux partenaires externes, aux sous-traitants et aux tiers travaillant sur nos sites ou en contact avec nos produits et services. Elle s'étend à toutes les unités et entités de notre entreprise et concerne tous les lieux de travail et toutes les activités, quel que soit leur emplacement ou leur fonction.

### II. Responsabilités

---

#### La direction:

La direction s'engage à donner la priorité à la santé, à la sécurité et à la qualité de vie sur le lieu de travail et à fournir les ressources et le soutien nécessaires à leur mise en œuvre.

#### Employés :

Tous les employés sont tenus de respecter les politiques applicables en matière de santé et de sécurité, de signaler les dangers et les incidents et de participer activement aux formations et aux programmes de promotion de la santé et de la sécurité.

#### Cadres et superviseurs :

Les cadres et les superviseurs ont la responsabilité de veiller à la mise en œuvre de la politique dans leur domaine, de fixer des objectifs de sécurité, de motiver et de soutenir leurs équipes.

### III. Priorités en matière de santé et de sécurité

---

Notre engagement en faveur de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail englobe un ensemble complet de priorités, dont voici quelques exemples :

#### Santé au travail :

La prévention des blessures et des maladies sur le lieu de travail est primordiale. Nous visons à créer un environnement de travail où le bien-être physique et mental est une priorité, et où les employés et les visiteurs disposent des outils et des connaissances nécessaires pour préserver leur santé et leur sécurité.

#### Santé et environnement :

Le groupe SFA s'engage à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement et à apporter une contribution positive à la durabilité environnementale dans les domaines

suivants:

a. Gestion des déchets :

Nous nous engageons à trier, éliminer et recycler les déchets conformément aux lois et réglementations environnementales en vigueur afin de réduire l'impact sur l'environnement. Notre objectif est de réduire les flux de déchets et de promouvoir le recyclage des matériaux.

b. Efficacité énergétique :

Le groupe SFA s'efforce en permanence d'améliorer l'efficacité énergétique dans toutes ses activités afin de réduire la consommation d'énergie et d'utiliser des sources d'énergie renouvelables dans la mesure du possible.

Les économies d'énergie contribuent non seulement au respect de l'environnement, mais aussi à la réduction des coûts.

c. Promouvoir l'innovativité :

Nous nous engageons à proposer des produits et des processus innovants qui répondent à la fois aux normes environnementales et aux exigences technologiques.

Le groupe SFA s'engage à développer des produits durables et à utiliser des matériaux respectueux de l'environnement.

d. Respect des normes environnementales :

Le groupe SFA s'engage à respecter toutes les lois et réglementations environnementales en vigueur afin de s'assurer que ses activités n'ont pas d'impact négatif sur les communautés environnantes.

e. Amélioration continue :

Nous nous fixons pour objectif d'améliorer en permanence notre performance environnementale. Des audits et des examens environnementaux réguliers sont menés pour atteindre nos objectifs environnementaux et identifier d'autres possibilités d'amélioration.

**Santé et produits :**

Au-delà des fonctions qu'ils remplissent, nos produits et services font l'objet d'une évaluation rigoureuse afin de s'assurer qu'ils n'ont pas d'effets négatifs sur la santé et la sécurité de nos clients, des utilisateurs et de toutes les parties prenantes. La gestion responsable des produits fait partie intégrante de notre approche.

## Promotion de la santé individuelle et collective :

Nous promouvons activement le bien-être physique et mental de nos employés :

### a. Accès aux services de santé :

Nous veillons à ce que tous les employés aient facilement accès à des examens médicaux et à des services de santé afin de permettre une détection précoce des maladies et de prendre des mesures préventives.

### b. Environnement de travail flexible :

Proposer des horaires de travail flexibles ou le télétravail dans la mesure du possible afin de favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée des salariés et de leur donner plus de contrôle sur leurs horaires de travail.

### c. Ergonomie du lieu de travail :

Veiller à ce que les lieux de travail soient conçus de manière ergonomique afin de minimiser les contraintes physiques et les blessures.

### d. Mesures de santé et de sécurité sur le lieu de travail :

Mise en œuvre de mesures visant à protéger les travailleurs des dangers liés au travail et à minimiser les risques pour leur santé et leur sécurité (PSE).

### e. Environnement favorable à la santé :

Création d'un environnement de travail qui favorise la santé et le bien-être, par exemple au moyen d'espaces verts et de zones de repos sur le lieu de travail.

### f. Activités communautaires :

Promouvoir les activités communautaires et les activités de renforcement de l'esprit d'équipe pour favoriser le bien-être social et la santé collective des employés.

## Transparence et dialogue :

Nous nous engageons à communiquer de manière transparente avec nos parties prenantes et à déployer des efforts qui contribuent au développement durable des communautés environnantes. Nous croyons en un dialogue ouvert et nous nous efforçons d'être une entreprise citoyenne responsable.

Ces priorités en matière de santé et de sécurité sont au cœur de notre engagement à créer un lieu de travail sûr, sain et propice à l'amélioration de la qualité de vie de tous ceux qui interagissent avec nos activités.

Cette politique de santé et de sécurité est également soutenue par des campagnes de sensibilisation et d'information destinées aux populations concernées. Elle comprend également la mise en place de formations appropriées et de cours de recyclage pour les employés ayant des responsabilités dans les domaines de la santé, de la sécurité, de la qualité de vie et des conditions de travail.

Chaque filiale et site de production du groupe SFA, en collaboration avec la direction générale du groupe, met en œuvre l'organisation la plus adaptée aux besoins des populations concernées par ses activités et à ses propres risques, conformément aux plans de progrès du groupe en matière de RSE.

En plus de sa politique de santé et de sécurité, le Groupe SFA s'est engagé dans son programme WELFARE, qui porte sur le bien-être, la santé, le bonheur et la prospérité des employés du Groupe SFA.

## IV. Conformité

---

Nous nous engageons à respecter toutes les lois, réglementations et normes applicables en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Toute violation de cette politique peut donner lieu à des mesures disciplinaires.

## V. Amélioration continue

---

Nous nous efforçons d'améliorer en permanence les domaines de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail. L'efficacité de cette politique est régulièrement réexaminée et mise à jour si nécessaire pour répondre aux normes les plus élevées.